



Centre de ressources
Politique de la Ville
Hauts-de-France

Urbanisme égalitaire en QPV

Quelles perspectives pour promouvoir
l'activité physique de tous·tes ?



SYNTHÈSE -JUN 2023



Sommaire

02

Sommaire

18

Conclusion

03

Introduction

19

Remerciements

04

Le design
actif

20

Pour aller
plus loin

09

L'activité
physique des
plus jeunes

14

Le vélo
pour toutes
et tous

Introduction

Le contexte sanitaire a bouleversé notre rapport à l'espace. Il a contraint nos déplacements, nos mobilités et a influé sur notre capacité à « nous mouvoir ». Qu'il s'agisse du recours aux mobilités actives ou de la pratique des activités physiques et sportives, il émerge aujourd'hui de nombreux questionnements quant à l'état de santé des Français-es, en particulier chez les jeunes. La sédentarité est en effet un problème de santé publique majeur auquel il est urgent de trouver des solutions.

Dans le même temps, les inégalités d'accès aux espaces publics pour certains groupes sociaux, comme les femmes, les enfants ou les personnes en situation de handicap, constituent un frein au développement de l'activité physique et des mobilités actives partout sur le territoire, et encore plus fortement dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Comment envisager une société plus sobre, des territoires plus résilients à travers des modes de déplacements plus doux, si sa population ou du moins une partie n'est pas en capacité d'y faire face, d'être partie prenante ? De la même manière, comment envisager une société plus « active » sans repenser les aménagements urbains pour qu'ils soient plus favorables à l'activité physique et aux transitions ?

Ainsi, promouvoir l'activité physique répond à plusieurs objectifs fondamentaux pour nos sociétés : lutter contre la sédentarité et les pathologies qui y sont liées, renforcer les capacités des habitant-es à être mobile, à avoir recours aux modes de déplacement doux, mais aussi donner les mêmes chances à tous-tes les habitant-es de s'approprier les équipements et les espaces publics, d'avoir accès à la ville et aux opportunités qu'elle représente.

Dans cette optique, la situation particulièrement inégalitaire des quartiers populaires en ce qui concerne l'accès à une alimentation saine et durable ainsi qu'à des espaces ludiques et sportifs de qualité appelle à se mobiliser.

Afin de contribuer aux réflexions menées en faveur de la réduction des inégalités territoriales, l'IREV, centre de ressources politique de la ville en Hauts-de-France, a proposé une série de trois webinaires en juin 2023. Ils visent à accompagner les professionnel·les, élu·es et habitant-es à penser, modeler, expérimenter la ville de demain. Plusieurs questionnements ont guidé les réflexions :

En quoi l'urbanisme égalitaire peut faire effet levier pour les quartiers populaires ?
En quoi le rôle des pouvoirs publics peut-il impulser une dynamique territoriale ?
Comment alimenter une approche systémique au service des écomobilités ?
Quelles sont les leviers, les bonnes pratiques à capitaliser, à essayer ?

L'approche de l'IREV a consisté à interroger les leviers d'une approche inclusive à travers l'aménagement des cours d'école, des espaces urbains, des aires sportives de proximité, des aires ludo-sportives, des espaces naturels... au service d'une culture commune favorable à l'activité, à tous les âges de la vie. L'urbanisme égalitaire, à savoir une approche de l'urbanisme qui vise à répondre aux besoins et aux attentes de tous les publics, peut ainsi permettre d'accompagner les populations les plus vulnérables à entretenir leur capital santé, à investir davantage les espaces urbains et à être acteur·rices de leur mobilité, mais aussi d'un écosystème plus favorable aux transitions écologiques.

Le design actif, qui vise à encourager une activité libre et spontanée au sein des bâtiments et espaces publics, a constitué le fil conducteur de nos trois webinaires :

Le design actif au service de la pratique sportive : Quels enjeux pour les quartiers prioritaires ?

Quels sont les leviers pour favoriser l'activité physique des plus jeunes en quartiers prioritaires ?

Le vélo pour tous-tes : Comment réduire les inégalités d'accès à la pratique et aux aménagements cyclables ?

Design actif et promotion de l'activité physique : des enjeux et des principes pour renforcer la dynamique des quartiers populaires.

Webinaire n°1
15/06/2023



De quoi parle-t-on ?

Le design actif est une approche transversale de l'urbanisme en provenance des Etats-Unis qui consiste à concevoir des espaces et des équipements encourageant toutes les catégories d'usager-ères à exercer d'avantage d'activité physique. Ce concept s'appuie notamment sur le principe du « nudge », issu des sciences comportementales, qui vise à impulser des changements dans les comportements des individus en influant sur leur environnement.

3 catégories de principes sous-tendent le design actif :

- La promotion de modes de vie plus actifs ;
- Le renforcement de l'accessibilité ;
- Le développement des équipements et des connexions.

Les formes du design actif

Le design actif peut se traduire par la réalisation de tracés ludiques, la pose et l'entretien de mobilier urbain, la mise en œuvre d'animation et d'évènements autour du sport... Par exemple, la mise en évidence de marches d'escalier par des éléments visuels, comme des illustrations ou des citations, peut inciter les usager-ères à utiliser les escaliers plutôt que l'ascenseur ou les escalators. De même, le fait d'implanter du mobilier urbain ludique dans l'espace public permet aux individus, et notamment aux enfants, de bouger davantage sans pour autant s'investir dans une pratique sportive encadrée. Enfin, les évènements promotionnels et les projets d'animation au sein des équipements sportifs sont un composant essentiel du design actif. Ils permettent de sensibiliser les différents publics aux activités physiques et sportives et de faire vivre pleinement les équipements proposés, car les publics qui ont tendance à moins s'approprier les espaces publics (femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap...) sont aussi le plus souvent évincés des équipements par les groupes dominants (notamment les hommes). Ces publics investissent davantage les équipements ludiques et sportifs lorsque ceux-ci font l'objet d'un encadrement et d'animations.

Un concept global

Le design actif peut s'appliquer sous différentes formes, mais également dans plusieurs secteurs et à plusieurs échelles. Sa mise en place peut nécessiter l'intervention d'acteur-rices en charge de l'éducation, de l'urbanisme, de la santé, des transports... Si la majorité des exemples de design actif sont implantés dans l'espace public, ce concept peut également trouver sa place au sein de la sphère privée : de plus en plus d'expérimentations autour du logement voient le jour, notamment aux Etats-Unis, avec des dispositifs mis en œuvre directement dans et aux abords des logements d'habitat collectif. Le design actif peut se concevoir à l'échelle d'un équipement ludo-sportif ou d'un parc urbain, mais peut également constituer un élément central pour l'aménagement de tout un quartier, voire d'un projet de territoire. Il peut alors présenter une opportunité de repenser les cheminements pour inciter aux mobilités actives et assurer une continuité dans les aménagements et les services.

Un vecteur de dynamisme urbain

En développant de nouveaux itinéraires, plus attractifs et sécurisés, le design actif encourage à la découverte du patrimoine local, favorise l'accès aux équipements culturels et sportifs, met en valeur les commerces, etc. Au-delà des impératifs en matière de lutte contre la sédentarité, le design actif peut répondre à des enjeux de redynamisation des quartiers populaires et notamment des sites bénéficiant de programmes de renouvellement urbain. Les nombreux travaux du Cerema sur l'aménagement des espaces publics mettent en évidence le rôle que peut jouer l'urbanisme sur l'ambiance urbaine et la convivialité. L'activité physique, qu'elle soit sportive, ludique ou bien liée à la mobilité, représente un moyen de s'approprier ou se réapproprier la ville et d'y être davantage impliqué. Le design actif au sein des espaces urbains peut contribuer à développer les mobilités actives et la flânerie, mais aussi à créer du lien social.

Des équipements sportifs moins diversifiés en QPV

Si, globalement, les quartiers prioritaires sont davantage pourvus en équipements sportifs que le reste du territoire, seul un QPV sur sept permet l'accès à des équipements sportifs variés[1]. La majorité des équipements que l'on peut retrouver dans et aux abords des QPV sont des salles multisports et des terrains de grands jeux de type « city stade ». Ces équipements servent principalement à la pratique de sports collectifs tels que le football, le handball et le basketball.

L'impact du genre sur l'appropriation des espaces

Au sein des équipements de type "city stade" lorsqu'un groupe s'approprie l'espace, il est difficile pour d'autres publics de pratiquer une discipline en parallèle. Certains chercheurs ont observé l'usage de ces équipements et précisent par une analyse fine que ce sont les groupes d'adolescents (garçons), qui s'approprient majoritairement ces espaces et évincent les autres publics de leur utilisation, notamment les plus jeunes[2], et surtout les filles[3]. Ce phénomène d'appropriation différenciée de l'espace selon le genre se retrouve de façon générale dans les espaces publics[4] et renforce l'idée que les femmes n'ont pas le même droit à la ville, c'est-à-dire le même accès aux ressources qu'elle représente[5]. C'est un des facteurs qui contribuent à produire des inégalités de genre conséquentes en ce qui concerne l'activité physique et sportive. Les écarts entre les taux de pratique sportive des hommes et des femmes sont d'ailleurs encore plus importants en QPV que sur le reste du territoire.

Environ 42% des femmes résidant en QPV déclarent pratiquer une activité sportive au moins une heure par semaine (toutes pratiques confondues, encadrées ou non), contre près de 60% des femmes résidant hors QPV. Ces taux atteignent environ 55% pour les hommes résidant en QPV et presque 65% pour les hommes résidant hors QPV[6].

Un taux de pratique plus faible en QPV

Au-delà des inégalités de genre, la pratique sportive encadrée est plus faible en QPV puisque les « licenciés de fédérations sportives sont deux fois moins nombreux dans les QPV » que sur le reste du territoire[7]. Cependant il est important de rappeler que les habitant-es des quartiers populaires se déplacent plus fréquemment à pied (part modale de 45,7%) que les usager-ères résidant ailleurs sur le territoire (part modale de 22% seulement)[8]. Les quartiers populaires rassemblent également de nombreux-ses pratiquant-es d'activités physiques et sportives issues des cultures urbaines qui apparaissent moins dans les grandes enquêtes sur le sport (danses urbaines, parkour, street ball...).

La complémentarité des politiques publiques

Le design actif permet d'innover et constitue une opportunité de répondre aux enjeux de lutte contre la sédentarité à condition qu'il y ait une action volontariste des pouvoirs publics quant à la construction d'infrastructures et d'aménagements publics dédiés. Il nous semble également essentiel de rappeler le rôle des acteur-rices des milieux associatifs, du mouvement sportif et du socio-sport pour accompagner ces changements et ces nouvelles appropriations.

[1] D'après une étude menée par l'observatoire national de la politique de la ville (ONPV) en 2019, « 99% de la population métropolitaine des QPV est couverte par au moins un équipement, contre 90% ailleurs ». En revanche, seule une minorité de QPV disposent d'équipements diversifiés. La diversité des équipements sportifs est établie si au moins cinq des catégories suivantes sont accessibles en moins de 15 minutes à pied : salle multisports, « city stades », équipements d'athlétisme, salle spécialisées (dont des salles de combat), court de tennis, bassins de natation.

[2] J. LOULI (2015). Le city stade de banlieue comme poste d'observation. *Le Sociographe*, 52, 123-130.

[3] C. GUERANDEL (2016). *Le sport fait mâle*, Presses Universitaires de Grenoble.

[4] C. LUXEMBOURG, C. NOUS (2021). Les espaces publics sont-ils neutres ? *Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. Dynamiques régionales*, 12, 12-40.

[5] N. MOSCONI, M. PAOLETTI, Y. RAIBAUD (2015). Le genre, la ville. *Travail, genre et sociétés*, 33, 23-28.

[6] D'après une infographie réalisée par l'Institut Paris Région en 2022. Sources : EPSF 2019-2020 et INJEP-MEDES recensement des licencié-es 2018

[7] Ibid. ONPV, (2019).

[8] Toutes tailles d'unité urbaine confondues. D'après l'Enquête Mobilité des Personnes de 2019.

La plus-value de la concertation citoyenne

Les différents programmes de rénovation urbaine dont font l'objet les territoires de la politique de la ville rendent particulièrement prégnantes les questions de réaménagement des espaces publics, de végétalisation et d'amélioration du cadre de vie, en complémentarité des actions sur l'habitat. Ces programmes fournissent donc de multiples occasions pour implanter de nouveaux types de mobilier et repenser les cheminements dans et aux abords des quartiers. Les dynamiques de consultation et de participation citoyennes qui existent dans le cadre de ces programmes permettent aux réflexions sur le design actif de s'inscrire dans la recherche de réponses aux besoins et aux attentes exprimées par les habitant-es. Le design actif peut même s'avérer être un outil de préfiguration des projets de rénovation lorsqu'il s'inscrit dans une démarche d'urbanisme temporaire et de co-construction des espaces publics avec les habitant-es. Ainsi, de plus en plus d'aménagements prennent une forme temporaire et font l'objet d'expérimentations avec les usager-ères avant d'être supprimés, modifiés ou pérennisés lorsque leurs usages ont pu être explorés. Cela permet à la fois d'impliquer les habitant-es dans les projets et de s'assurer d'une réelle appropriation des futurs espaces par les premier-ères concerné-es.

Retours d'expériences :

Eugénie Ruckebusch de l'agence d'urbanisme du Pays de Saint-Omer : Favoriser l'activité physique, une dynamique au service du projet de territoire.

En 2021, Saint-Omer a été sélectionnée comme ville pilote pour expérimenter le design actif sur son territoire dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville »[9]. Dans ce cadre, la ville a pu bénéficier d'un accompagnement de Cité Services, filiale de la Cité du Design de Saint-Etienne. C'est ce contexte institutionnel, et les réflexions préalables de la collectivité

concernant la revitalisation de la ville au travers de la promotion de l'activité physique, qui ont permis d'aboutir à la conception des quatre projets suivants :

- Le réaménagement des cours d'école
La végétalisation de deux cours d'école préfigure la suite des réhabilitations des établissements scolaires prévues sur la commune et permet d'expérimenter pour favoriser le mouvement des élèves en dehors des temps scolaires.



- La réalisation d'un parcours urbain de design actif

L'accompagnement de Cité Services a abouti, entre autres, à la proposition d'un parcours intégrant du design actif et permettant de valoriser le patrimoine, favoriser la fréquentation des parties moins dynamiques de la ville et encourager les mobilités actives. Ce parcours reste encore à matérialiser.

- La construction d'un parc urbain intégrant un skate-park

La collectivité a pour projet de réhabiliter une friche industrielle située sur le secteur de la gare, lui-même en pleine transformation. Elle s'est engagée dans le concours d'architecture Européen en 2019 et étudie actuellement les propositions des lauréats. Le projet consiste à implanter des espaces de nature sur cette friche et à les relier au reste du territoire par le passage d'une vélo-route. Un skate-park de grande ampleur s'y trouvera aussi, dans une perspective de développement de l'activité physique non genrée (c'est-à-dire des activités qui sont moins soumises à des stéréotypes

[9]Le plan « Action Cœur de Ville » est un programme national, coordonné et animé par l'ANCT, qui vise à dynamiser et renforcer l'attractivité des villes moyennes.

[10] Les îlots de chaleur urbains (ICU) sont des zones dans lesquelles la température est accrue par l'architecture de la ville, les matériaux emmagasinant la chaleur, l'absence de végétaux, la circulation automobile, etc. La gestion de ces ICU est une problématique majeure des changements climatiques en cours.

contraignant la pratique des femmes et/ou des hommes).



- *La mise en œuvre d'un projet de territoire global*

A la suite de ces projets, des réflexions ont été engagées afin de penser les espaces publics dans une cohérence plus globale pour encourager la marche et le vélo, réduire les îlots de chaleur[10] et améliorer l'ambiance urbaine.

Alexandre Picart de la ville de Raismes : La participation citoyenne, motrice des projets ludo-sportifs de la ville.

La ville de Raismes compte environ 12000 habitant-es, dont 3800 en Quartiers Prioritaires de la Ville, le reste résidant pour la plupart en quartiers de veille active (QVA). Cette commune située au sein de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut s'inscrit dans un projet de ville à long terme. Elle porte la volonté d'améliorer l'offre sportive, culturelle et le cadre de vie des habitant-es. La santé est également un axe fort du programme municipal actuel. Ce contexte politique favorable aux réflexions sur le développement de l'activité physique a abouti à la conception et la livraison de plusieurs espaces publics à caractère sportif et ludo-sportif au sein de plusieurs quartiers de la commune. Si les contraintes budgétaires de la collectivité limitent la portée de cette politique à la réalisation d'un équipement par an, l'ambition est bien, à terme, de doter chaque quartier de la ville d'un espace de ce type.

La plus-value de cette démarche réside dans l'attention portée aux besoins des habitant-es. cela implique une méthode de co-construction avec les premier-ères concerné-es pour définir les besoins, les aménagements adéquats et les futurs usages. La ville a désigné une assistance

à maîtrise d'ouvrage (AMO) dédiée spécifiquement à l'accompagnement de la participation citoyenne sur ces projets et spécialisée sur les questions de genre. Au-delà du recueil des besoins et des attentes des habitant-es, l'enjeu est également de les informer tout au long du projet sur l'avancement des travaux, mais aussi sur les contraintes budgétaires de la collectivité, les normes légales à respecter ou encore les étapes administratives à remplir. Ce type de démarche permet de donner davantage de visibilité aux actions portées par la commune et s'assure d'une réelle appropriation des équipements par tous les publics : la collectivité constate davantage de mixité sociale sur ces nouveaux espaces. La singularité des équipements semble créer une identité de quartier.

Depuis le lancement du premier projet de ce type il y a quatre ans, plusieurs réalisations ont eu lieu / sont en cours :

- La zone de street workout du quartier Sabatier ;
- Le parc intergénérationnel du quartier du 19 mars ;
- Un équipement sportif et ludique dans le quartier de Thiers.

Ces projets ont également donné lieu à des réflexions plus globales, à l'échelle de la ville, sur les connexions entre les différents espaces ludo-sportifs et les cours d'écoles. La collectivité s'engage donc dans des actions qui visent à maximiser les possibilités de recours aux mobilités actives et à encourager la pratique sportive sous toutes ses formes comme en témoigne le projet "Le chemin des écoliers".



Les enfants et les adolescent·es : un public prioritaire et des leviers multiples.

Webinaire n°2
20/06/2023



Le retrait des enfants de l'espace public

Historiquement, la tendance générale est au retrait des enfants de l'espace public, et surtout de l'espace urbain. Les travaux sociologiques sur la question démontrent une diminution de la présence d'enfants non-accompagnés dans les villes qui s'accélère depuis les années 1970. On attribue ce phénomène à l'augmentation drastique de la circulation automobile et à l'amélioration de la qualité globale de l'habitat, puis au développement des nouvelles technologies (électroménager, télévision, téléphone, jeux vidéo...) qui incitent les enfants comme les adultes à passer plus de temps à l'intérieur du domicile. Les représentations sociétales et parentales ont également évolué pour instaurer une pression sociale de plus en plus forte qui régule d'elle-même la présence des plus jeunes dans l'espace public.

Quels constats en matière de sédentarité des jeunes ?

Cela a pour conséquence de limiter drastiquement les déplacements des enfants, mais aussi leurs possibilités de s'approprier la ville et d'en explorer les différents usages. La perception du risque mais également le développement des transports véhiculés contribuent à limiter l'empreinte physique des enfants au sein de leur quartier, de la ville. Par conséquent cela réduit leurs perspectives en matière de pratique d'une activité physique au quotidien. Or la sédentarité des jeunes est un problème de santé publique majeur en constante évolution. La crise du Covid-19 a d'ailleurs aggravé la situation de beaucoup d'enfants et d'adolescent-es en les privant des cours d'EPS réglementaires, de potentiels cours de sport extra-scolaires et parfois même d'accès aux équipements ludiques et sportifs et aux espaces verts. Les pathologies liées à l'inactivité physique comme l'obésité infantile et les maladies cardio-vasculaires sont en augmentation depuis plusieurs décennies. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant chez les enfants et les adolescent-es : en 40

ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25% de leurs capacités cardio-vasculaires (leur endurance à l'effort), selon la Fédération Française de cardiologie. Aussi, deux tiers des jeunes présentent un risque sanitaire préoccupant corrélé au non-respect simultané des seuils sanitaires suivants : plus de 2 heures passées sur les écrans et moins de 60 minutes d'activité physique par jour[11].

La prégnance des inégalités sociales dans l'accès à la santé

Ce phénomène s'aggrave si l'on ne comptabilise que les filles, ce qui démontre la présence d'inégalités de genre en matière d'accès à l'activité physique dès l'enfance. Elles se cumulent parfois avec d'autres inégalités sociales puisqu'on sait que la durée passée devant un écran, le temps total passé assis ou allongé, et la non-atteinte des recommandations en matière d'activité physique sont globalement plus élevés lorsque le niveau socioéconomique de la personne (ou de son représentant chez les enfants) est plus faible (ONAPS, 2022). Les inégalités d'accès à la pratique des activités physiques et sportives ont donc tendance à être encore plus présentes au sein des quartiers populaires. Or les problématiques liées à l'éducation, à l'alimentation ou encore à l'accès aux espaces verts y sont déjà très fortes, ce qui rend les enfants habitant ces quartiers particulièrement vulnérables aux pathologies citées plus haut.

La promotion de l'activité physique dans l'environnement scolaire

L'école occupe une place prépondérante dans la vie quotidienne des enfants et c'est pourquoi il est fondamental d'agir sur l'environnement scolaire et les différents temps de l'enfant pour impulser des changements dans les comportements infantiles. Si les opérations de réaménagement des cours qui voient le jour dans de nombreuses écoles ont pour principal objectif de lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain, elles peuvent également

[11] Données issues du [site de l'observatoire national des activités physiques et sportives \(ONAPS\)](#).

permettre de développer les opportunités de jeu libre, de mobilité, de mise en mouvement, voire de pratique sportive encadrée auprès des plus jeunes. L'idée est ainsi de stimuler l'imaginaire et d'offrir davantage de possibilités en termes d'appropriation de la cour d'école : la manipulation, l'escalade, le saut ou encore l'imitation et le repos viennent ainsi en complémentarité des activités plus classiques telles que les « jeux de ballons ».

L'expertise d'usage des plus jeunes

Dans cette perspective, s'appuyer sur l'expertise d'usage des premier·ères concerné·es, ici les enfants et les adolescent·es, est un levier fondamental pour réaliser des aménagements qui favorisent réellement l'appropriation de l'espace par tous·tes les élèves. La consultation des plus jeunes sur ces sujets est essentielle pour recueillir les besoins et comprendre les réalités propres à chaque ville et chaque école. La simple consultation, en revanche, n'est pas suffisante et doit s'accompagner de dispositifs permettant la co-construction des projets pour que les membres de la communauté éducative et les enfants puissent exprimer leurs visions des problématiques exposées, leurs solutions et leurs aspirations.

L'opportunité d'agir sur les inégalités filles-garçons à l'école

C'est aussi l'occasion de repenser les aménagements de ces cours d'école en prenant mieux en compte les inégalités filles-garçons. Au-delà, garantir davantage d'égalité dans l'accès à la pratique sportive dès le plus jeune âge demande aussi d'agir sur les représentations sociales. Cela peut se traduire par des dispositifs de sensibilisation sur les stéréotypes de genre, mais aussi en inscrivant directement le sport féminin dans l'environnement matériel de l'école avec, par exemple, des représentations illustrées de pratiques dites « féminines » ou bien de sportives professionnelles célèbres.

La mobilisation de la communauté éducative

Si l'action sur le bâti des établissements scolaires représente un levier d'action certain pour influencer sur l'activité physique spontanée des enfants et des adolescent·es, elle ne doit cependant pas se substituer à des politiques publiques structurantes en matière d'accès à la pratique sportive encadrée, de développement des initiatives locales et d'accompagnement des acteur·rices du milieu socio-sportif. La mobilisation de tous les membres de la communauté éducative (à travers les cités éducatives par exemple), est alors indispensable pour mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'activité physique des plus jeunes.

Une ville à hauteur d'enfant ?

L'ouverture de l'école sur la ville est également un élément essentiel qui revient souvent dans ce type de projets, avec une extension des réflexions vers les abords des établissements scolaires. Les programmes de « rues scolaires » ont ainsi pour objectif de fermer à la circulation automobile les rues des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves afin d'encourager les mobilités actives dans un environnement « apaisé », sécurisé. Les dispositifs « rues aux écoles » suivent la même logique mais avec des rues fermées à la circulation de façon définitive. Enfin, les « rues aux enfants » sont des espaces publics urbains ambitieux qui font l'objet d'aménagements de sécurisation et où sont implantés des tracés et du mobilier ludiques pour inviter les enfants à s'approprier la rue. De façon plus large, les réflexions autour de la « ville à hauteur d'enfant^[1] » qui émergent aujourd'hui, notamment à Lille, offrent des opportunités de repenser les mobilités des enfants et leur place dans l'espace public. La mise en place de pédibus, de vélo-bus, ou encore de nouveaux cheminements s'appuyant sur le design actif (mobilier et tracés ludiques, parcours urbains...) sont susceptibles d'encourager les mobilités urbaines des plus jeunes.

[12] De plus en plus de municipalités s'investissent dans des actions visant à développer le pouvoir d'agir des enfants, leur participation citoyenne et surtout leur présence dans l'espace public : ces ambitions se regroupent sous le terme d'une "ville à hauteur d'enfant". A Lille, mais aussi à Lyon, Rennes ou Grenoble, la recherche d'une "ville à hauteur d'enfant" est devenu un axe fort des programmes municipaux.

Retours d'expériences :

Laurence Fischer et Stéphane Yameundjeu - Donner l'envie de bouger aux collégien·nes : l'exemple du collège Pierre Mendès France de Tourcoing

Le collège Pierre Mendès France, situé à Tourcoing, fait actuellement l'objet d'une expérimentation portée par la Fondation Decathlon et mise en œuvre par le service « Innovation Sociale » de Decathlon France. A la suite des difficultés particulièrement fortes repérées lors du cross du collège, les professeurs d'EPS et le chef d'établissement ont engagé des réflexions sur l'amélioration du capital santé de leurs élèves. C'est au travers de la Cité Educative de Tourcoing et de la mobilisation de nombreux·ses acteur·ices que ce projet de design actif a émergé.



Après une période de concertation avec certain·es enseignant·es et un groupe d'élèves référent·es, des tracés ludiques ont été posés dans la cour et sur les escaliers de l'établissement, une fresque représentant des sportifs et sportives célèbres a été réalisée et plusieurs ateliers sportifs ont été mis en place sur les temps périscolaires. Les élèves peuvent par exemple y pratiquer du tir à l'arc, du tennis, des jeux de ballons, ou encore s'entraîner aux sports de combat.



Dans cette démarche, l'accent a été mis sur les notions de jeu, d'envie et de plaisir afin de dissocier l'activité physique des contraintes du sport encadré qui sont perçues par les élèves les plus éloigné·es du sport. Ces dispositifs, installés récemment, doivent faire l'objet d'une évaluation et d'un suivi dans le temps afin d'en objectiver les effets et pour que la démarche soit, à terme, essaimée dans d'autres établissements.



Céline Pruvost : Favoriser l'activité physique des plus jeunes, un enjeu transversal porté par le programme éducatif global (PEG) de la ville de Lille.

La ville de Lille a lancé son premier PEG en 2005 et a signé en 2022 la quatrième déclinaison de cette politique municipale transversale en faveur des jeunes de son territoire.

Celle-ci est constituée de plusieurs volets : le « plan culture », le « plan musique », le « plan nature », le « plan sciences », le « plan sport ». Des actions socio-éducatives sont ainsi mises en place sur tous les temps de l'enfant, scolaires et périscolaires, afin de développer ses capacités dans ces différents domaines.

Le processus de réaménagement des cours d'école fait partie intégrante de ce programme. La ville est accompagnée par l'association Récréations Urbaines pour assurer les démarches de concertation pré-travaux avec les enfants et les membres de la communauté éducative. L'association se charge également de la concertation post-travaux qui consiste à imaginer avec les élèves des « guides d'usage » qui permettent de fixer des règles de sécurité tout en laissant un maximum de place aux envies et à l'imagination des enfants pour évoluer dans leur cour d'école.



L'activité physique a été activement intégrée aux réflexions et une attention particulière a été portée afin de ne pas réduire les opportunités de pratiquer une activité physique ou sportive malgré la perte de surface praticable (due à l'augmentation des surfaces végétalisées). Chaque école a été repensée selon un « parcours de mouvement » qui invite l'enfant à évoluer au sein de différents milieux (copeaux, pavés drainants qui permettent aussi de récupérer l'eau de pluie dans des citernes enterrées, structures en bois, murets d'escalade, labyrinthe végétal, etc.).

Dans le cadre de l'accueil d'une partie des épreuves des JO 2024 à Lille, des événements comme « Ma cour d'école olympique » ont été réalisés. Dans ce cadre, des fiches ont été conçues et mises à disposition des élèves afin de leur fournir des idées et des explications quant à certains exercices physiques à réaliser seul ou en compétition.

Les inégalités d'usage du vélo : de la nécessité d'une approche systémique au service des quartiers populaires.

Webinaire n°3
27/06/2023



L'augmentation de l'usage du vélo

Les impératifs de transition écologique imposent des transformations rapides et durables. L'utilisation de moyens de déplacements doux comme la marche ou le vélo constituent quelques exemples. Le contexte politique actuel fait la promotion des mobilités actives, comme en témoigne le « Plan Vélo et Marche[13] » ou bien le programme « Savoir rouler à vélo[14] » qui vise à former les élèves à la pratique cycliste dans le cadre scolaire, périscolaire et associatif. Les politiques de développement de ce type de mobilité ont résulté en une hausse de l'usage du vélo ces dernières années en France[15]. Cependant cet élan concerne davantage les villes centres puisque, s'il existe bien une tendance à la diffusion de la pratique du vélo vers les périphéries, celle-ci est plus récente[16]. De plus, bien que l'usage du vélo comme mode de déplacement connaisse une certaine recrudescence, il reste marqué par de fortes inégalités sociales.

Les QPV, moins cyclables ?

En ce qui concerne les territoires de la politique de la ville, ils ont tendance à être moins bien connectés aux centres-villes par rapport aux autres quartiers[17]. Or les déficits d'aménagements cyclables et l'absence d'un environnement favorable (garages à vélo sécurisés, parc de stationnement...) renforcent les freins à l'utilisation du vélo. En cela, les contextes de rénovation urbaine qui touchent un nombre important de QPV présentent des occasions de repenser les espaces publics de ces quartiers pour qu'ils soient mieux adaptés à la pratique du vélo.

Les femmes à vélo

Les femmes sont sous-représentées et particulièrement désavantagées en ce qui

concerne les déplacements à vélo. Leurs pratiques de mobilité ont tendance à être plus complexes que celles des hommes car elles sont liées aux tâches domestiques en plus des déplacements domicile-travail (courses, transport des enfants, rendez-vous médicaux ou administratif, etc.). La socialisation des filles et des femmes est moins propice à l'investissement dans la pratique du vélo, notamment parce que leur rapport au risque et au danger est différent de celui des hommes, qui a tendance à être davantage lié à la performance et la démonstration. Les attentes de la société en matière de féminité sont aussi moins compatibles avec les déplacements à vélo (habits féminins, maquillage, etc.). De surcroît, lorsque les inégalités de genre se cumulent aux inégalités territoriales, les freins à la mobilité en sont d'autant plus importants.

Le coût du vélo

S'il est vrai que l'utilisation du vélo comme mode de déplacement au quotidien est moins coûteuse que le recours à la voiture, il ne faut pas négliger les coûts d'investissement afférant à l'achat du matériel ainsi que les coûts d'entretien du vélo, qui peuvent représenter un frein important pour les populations les plus précaires. Le développement des aides à l'achat ainsi que l'accompagnement au réemploi sont alors essentiels.

Les freins à la pratique liés à l'urbanisme

Le développement d'infrastructures cyclables et les services de location, de réparation ou encore d'entretien et de stockage des vélos apparaissent essentiels. Au-delà de la réalisation de bandes cyclables sur lesquelles l'espace est partagé avec les automobilistes, il est nécessaire d'aménager de véritables voies de circulation cyclables qui soient séparées de la circulation motorisée et assez larges pour accueillir des familles, des vélos cargos et des vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite.

[13] Le « Plan Vélo et Marche », lancé le 5 mai 2023, est un programme national de promotion et de développement des mobilités actives qui s'étendra sur la période 2023-2027.

[14] Le programme « Savoir rouler à vélo » (SRAV) vise à former les enfants de 6 à 11 ans dans le but d'assurer leur autonomie à vélo.

[15] D'après une étude de « Vélo et territoires », la part modale du vélo a progressé de 31% depuis 2019 et de 8% depuis 2021. Bulletin n°7 du 04/01/2023

[16] Clément Dusong. Les dynamiques de l'usage du vélo dans les espaces de banlieue : continuités, décalages et ruptures : le cas de l'Île-de-France. Géographie. Université Paris-Est, 2021.

[17] D'après une étude du Cerema publiée en 2019, environ 90% des QPV sont coupés du reste du territoire par le passage d'au moins une voie routière, ferroviaire, fluviale ou bien par une zone industrielle ou commerciale.

La sécurisation, le système d'éclairage, la présence de sanitaires et de mobilier d'assise sont autant de facteurs qui vont favoriser l'utilisation de ces aménagements par différents publics. L'implantation géographique et les diverses connexions avec d'autres possibilités de transport sont également essentielles.

Les freins à la pratique liés aux représentations

Cependant, comme on l'a vu, il existe aussi de nombreux freins psychologiques à l'usage du vélo et d'autres liés à nos représentations sociales. Un travail de promotion des mobilités actives et d'accompagnement des populations vers un usage progressif du vélo est donc nécessaire. La mise en œuvre d'écoles de vélo ainsi que d'ateliers de réparation et d'entretien permettent aux populations les plus éloignées du cyclisme d'acquérir des compétences en la matière. Les enjeux spécifiques liés à la pratique cycliste féminine doivent également faire l'objet d'une attention particulière afin que le phénomène de développement de la mobilité à vélo n'aboutisse pas à exclure davantage les femmes des espaces publics.

Le vélo comme secteur d'activité économique

Enfin, le développement du secteur économique lié aux activités cyclistes, encouragé par les politiques publiques actuelles, représente une opportunité intéressante en termes de production et de création d'emploi. Il s'ajoute à cela des perspectives d'employabilité qui peuvent avoir tendance à s'accroître en même temps que la mobilité des individus, bien qu'elles ne dépendent pas que de ce facteur.

Retours d'expériences :

Le projet « Pop Vélo », un engagement solidaire et social au service des quartiers.

Le projet « Pop Vélo », porté par le Secours Populaire de Nœux-les-Mines avec l'appui de l'association Béthune Bas-Carbone, consiste à proposer des ateliers autour de la pratique du vélo. Cette initiative est née d'un processus de recueil des besoins du territoire qui a fait émerger les nombreuses problématiques rencontrées par les habitant-es en matière de mobilités.



Les ateliers mis en place ont pour objectifs de permettre aux participant-es d'échanger autour de leurs motivations et des freins à la pratique du vélo au quotidien, d'apprendre à réparer leur matériel, à être plus à l'aise avec la pratique du vélo dans des situations de circulation automobile dense et dans l'espace public en général. A l'issue de la séquence d'ateliers prévus, les huit participant-es doivent recevoir du matériel cycliste.

Au cours de ces ateliers, une attention particulière a été portée à l'adaptation des contenus au profil et aux attentes de chaque participant-e. Le recours aux méthodes de l'éducation populaire peut représenter un facteur facilitant pour mener à bien ce type de projets.



Une école de vélo et de la vie pour un collectif de femmes, une expérience de l'association Passer'elles.

L'association Passer'Elles, située au sein de la métropole lilloise, est une association proposant de nombreuses activités physiques et sportives, principalement à destination des

femmes des quartiers populaires. En effet, toutes les activités se déroulent en non-mixité choisie, c'est-à-dire que seules des femmes y participent. Une attention particulière est adressée à la création de lien social et à l'ouverture, avec notamment des cours « nomades » dans toute l'agglomération de Lille.

En complémentarité des différentes activités physiques proposées, l'association a lancé l'école de vélo « En s'Elles ». Ces cours de cyclisme sont aussi bien destinés aux débutantes qu'aux femmes qui savent déjà rouler mais qui appréhendent de se déplacer à vélo. En pratique, une séance se compose d'une première heure d'activité physique, d'un temps d'échange, puis d'une heure où les participantes peuvent rouler à vélo en situation sécurisée. Des sorties à vélo sont également organisées par l'association, comme celle qui s'est déroulée il y a quelques mois seulement et qui a permis aux femmes qui le souhaitaient de rouler depuis Lille jusqu'à Malo-les-bains.

Au-delà de favoriser les mobilités actives, cette école de vélo s'inscrit dans une démarche d'empowerment des femmes des quartiers populaires et vise à leur ouvrir davantage de possibilités, notamment pour sortir de leur quartier plus souvent, rencontrer des personnes avec des profils variés et adopter des pratiques émancipatrices.

Conclusion

La série de webinaires « Urbanisme égalitaire en QPV : Quelles perspectives pour promouvoir l'activité physique de tous-tes ? », enrichie des témoignages de divers-es professionnel-les, a permis de sensibiliser les acteur-rices de la politique de la ville, de l'éducation, du renouvellement urbain et de bien d'autres secteurs aux enjeux de la lutte contre la sédentarité. Elle a permis de contextualiser les inégalités d'usage et de présence au sein des espaces publics. Les femmes sont davantage touchées et ces inégalités de genre s'inscrivent dès le plus jeune âge. Les effets délétères constatés par de nombreuses organisations sanitaires sont largement connus et impliquent une mobilisation accrue des acteur-rices œuvrant en faveur des habitant-s des QPV à intégrer la perspective du genre à l'ensemble de leurs politiques publiques. Nous avons réalisé ces webinaires à travers le fil conducteur du design actif. Il nous semble que ce concept, largement diffusé par l'agence nationale du sport (ANS) et support de nombreuses dynamiques telles que les « cours actives et sportives », représente un levier supplémentaire pour les quartiers populaires et pour les acteur-rices qui contribuent à repenser leurs espaces publics, notamment les sites consacrés aux activités physiques et sportives. Néanmoins, cette approche nous semble complémentaire d'autres interventions publiques structurantes. Les enseignements de ces webinaires nous permettent de formuler quelques principes fondamentaux, conditions nécessaires pour rendre l'intervention efficace et cohérente :

Penser l'accompagnement des populations en complémentarité des aménagements urbains

Bien que des actions profondes sur notre environnement matériel soient nécessaires pour impulser des changements et permettre à tous-tes de s'appropriier la ville, l'urbanisme ne peut à lui seul compenser la prégnance des inégalités sociales et assurer à tous-tes les mêmes opportunités d'exercer une activité physique régulière. Des politiques publiques et des actions volontaristes en matière d'alimentation, d'éducation, de santé, de sport ou encore de transports restent fondamentales pour lutter contre la sédentarité et favoriser les transitions. La mobilisation et le soutien des acteur-rices de proximité (associations...) apparaissent essentiels.

Prendre en compte le genre dans toutes les démarches d'aménagement

Prendre en compte les inégalités de genre pour concevoir un environnement urbain qui contribue à les réduire est fondamental. Pour favoriser l'appropriation par les femmes des espaces et des équipements, en particulier sportifs, il est nécessaire d'y penser la place des enfants, la présence de sanitaires et de mobilier urbain d'assise, le renforcement du sentiment de sécurité par l'implantation d'un système d'éclairage adéquat ou encore la mise en place d'actions d'animation.

Intégrer une approche transversale de l'activité physique au projet de territoire

Les retours d'expérience qui ont nourri cette série de webinaires mettent en lumière des outils et des actions diverses permettant de développer l'activité physique à toutes les échelles. Pour promouvoir de réels changements et pérenniser l'activité physique sur les territoires, il est nécessaire d'engager des réflexions globales et transversales afin de promouvoir des modes de vie actifs à tous les niveaux et auprès de tous les publics.

Co-construire les aménagements et les projets

S'il est une chose qui ressort particulièrement des témoignages des acteur-rices engagé-es dans ces démarches de développement du design actif, de l'activité physique des jeunes et des mobilités actives, c'est bien la plus-value apportée par les processus de concertation citoyenne. Allant au-delà de la simple consultation d'une partie de la population, les projets qui impliquent activement une diversité d'habitant-es, et notamment des femmes, répondent davantage aux besoins des premier-ères concerné-es et du territoire. Ils résultent en une appropriation accrue des dispositifs et parfois même une pérennisation de la participation citoyenne.

Remerciements

L'IREV remercie l'ensemble des structures et des professionnel·les ayant contribué à la réalisation du cycle de webinaires « Urbanisme égalitaire en QPV : Quelles perspectives pour promouvoir l'activité physique de tous·tes ? » (par ordre chronologique d'intervention) :

Anne Vial, Directrice de projet Quartier Durable et Cœur de Ville – Cerema

Cédric Boussuge, Directeur de projets Mobilités piétonnes et espace public – Cerema

Eugénie Ruckebusch, Directrice d'études Projets et Territoires – Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer

Alexandre Picart, Direction des sports – Ville de Raismes

Nicolas Penin, Sociologue et maître de conférences en sociologie, Atelier SHERPAS – Université d'Artois

Laurence Fischer, Responsable Service Innovation Sociale – Decathlon

Stéphane Yameundjeu, Principal et chef de file de la Cité Educative – Collège Pierre Mendès France de Tourcoing

Céline Pruvost, Directrice du Projet Educatif Global – Ville de Lille

Grégoire Quélain, Géographe spécialiste des inégalités spatiales et du genre – Géobjectif

Clément Dusong, Expert formateur et auteur d'une thèse sur l'évolution de l'usage du vélo en banlieue parisienne – ADMA

Charlotte Bisiaux, Chargée de développement – Secours Populaire

Aurélié Boutelier, Membre de l'association Béthune Bas-Carbone

Florent Remy, Membre de l'association Béthune Bas-Carbone

Alessandra Machado, Directrice de l'association – Passer'Elles

Pour aller plus loin

Consultez notre rubrique consacrée au cycle de webinaires « Urbanisme égalitaire en QPV : Quelles perspectives pour promouvoir l'activité physique de tous·tes ? ». Vous y trouverez les replays de chacun des trois webinaires ainsi que des ressources complémentaires.

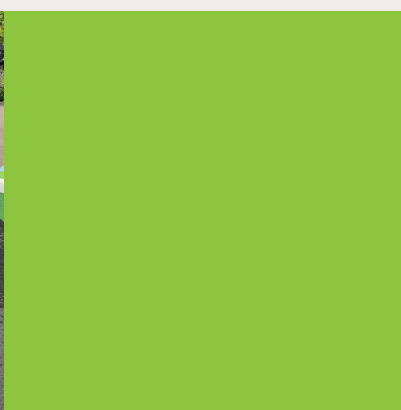
Vous pouvez accéder via ce lien à la bibliographie réalisée par l'IREV ou en scannant le QR Code ci-dessous. Vous y retrouverez un ensemble de podcasts, vidéos, articles de presse et articles scientifiques qui vous permettront d'approfondir les sujets abordés au cours des trois visio-conférences.





Centre de ressources
Politique de la Ville
Hauts-de-France

Rédaction : Ines TAVERNIER,
stagiaire à l'IREV



Contact : Ingrid DEQUIN,
i.dequin@irev.fr
0677646395